

CHANTIER école est un mouvement citoyen, porteur d'un projet de transformation sociale et de solidarité sur les territoires. CHANTIER école, réseau des entreprises sociales apprenantes, s'engage à mettre en œuvre les principes suivants aux niveaux local, national, international :



La solidarité avant tout

Les entreprises sociales apprenantes recherchent les actions, les productions, les projets et affirment des positions, susceptibles de déclencher et de développer de la solidarité sur leur territoire. Conscientes de la domination du marché dans l'économie, elles privilégient la solidarité.

Au cœur d'un environnement interdépendant, les entreprises sociales apprenantes ne se limitent pas aux seuls cadres réglementaires, elles agissent en solidarité avec des gens, dans leur singularité, et avec des partenaires publics et privés dans l'accomplissement de leurs missions.

Elles estiment que la solidarité avec tous les acteurs du territoire adopte la forme d'une coopération durable dont il est nécessaire de prendre le risque.



Le travail de chacun dans une œuvre collective

Les entreprises sociales apprenantes considèrent que toute activité humaine doit contribuer à une œuvre individuelle ou collective. La contribution de tous à un travail créatif est une condition pour que chacun s'estime, se libère et trouve sa place.

Les entreprises sociales apprenantes s'efforcent de faire émerger chez les salariés et les stagiaires, les talents, les désirs, les disponibilités et les compétences qui leur permettent de trouver la forme et l'objet de leur contribution à l'activité de leur territoire.

L'accompagnement dans le travail permet aux salariés de construire leur trajectoire de liberté.

Les entreprises sociales apprenantes cherchent à promouvoir les activités économiques d'utilité sociale, quelles que soient leurs formes. Elles optent pour celles qui améliorent l'environnement, favorisent le mutuel et la rencontre, développent une richesse culturelle.

Elles soignent la qualité des relations de travail, contribuent à l'innovation sociale et inventent de nouveaux métiers.



La démarche apprenante

Les situations, les missions, les activités d'une entreprise sociale apprenante sont nécessairement des occasions de formation. Les entreprises sociales apprenantes mettent en œuvre des temps d'apprentissage en situation de production et réhabituent le plaisir d'apprendre.

Elles posent comme principe d'expérience que, dans les situations de travail, chacun a quelque chose à enseigner et quelque chose à apprendre : le processus d'apprentissage est toujours réciproque. Elles développent la capacité de discernement et de jugement des salariés sur le travail.



Le recours permanent à la démocratie

Les entreprises sociales apprenantes inventent des formes de participation qui permettent à tous d'être acteurs. Elles multiplient les occasions de débats et sont convaincues de leurs richesses.

Les entreprises sociales apprenantes mettent en œuvre des débats internes entre toutes les parties prenantes. Les orientations de leur réseau national sont le produit d'un débat construit avec l'ensemble des acteurs.

Les entreprises sociales apprenantes contribuent ainsi à défendre la nécessaire démocratie permanente.

Elles s'expriment toujours dans ce contexte.



Les territoires, la proximité et le bien commun

Les entreprises sociales apprenantes se fixent des territoires d'intervention économique, des territoires de projet social, des territoires de déplacement, des territoires de partenariat efficace.

Les entreprises sociales apprenantes composent avec les variations et la multiplicité de leur territoire d'implantation. Elles ont à cœur de contribuer au développement des territoires dans lesquels elles agissent.

Elles considèrent que l'objectif du territoire ne se limite pas à l'augmentation de la richesse économique, mais qu'il est pluriel. Le territoire comprend et organise la production de richesse, la variété culturelle, la qualité de l'habitat, la bonne santé, une éducation partagée, un environnement sain, des modes de partage et surtout la prise de pouvoir des habitants sur leur vie.

Les entreprises sociales apprenantes considèrent que le développement est l'invention continue des manières de vivre ensemble.



Les entreprises sociales apprenantes

CHANTIER école, réseau des entreprises sociales apprenantes, mouvement citoyen, porte toute action collective, qui à partir d'une situation de production, a pour objectifs de favoriser la progression et l'émancipation des personnes.

Dans le cadre de référence de la charte, où chacun doit se reconnaître et s'interroger sur le sens de sa mission et de ses actions, CHANTIER école a développé 5 Fonctions qui définissent la spécificité et les champs d'intervention des entreprises sociales apprenantes : Employeur, Production, Accompagnement social et professionnel, Formation, Développement local et partenarial.

Les entreprises sociales apprenantes disposent également d'un capital d'expériences humaines et pédagogiques reposant sur la solidarité et la mise en collaboration, qu'elles enrichissent et mutualisent en permanence.